

26.08.2009 – 08:03 Uhr

comparis.ch : primes maladie 2010 - 11 % : c'est moins que les prévisions

Zürich (ots) -

comparis.ch, le comparateur sur internet, dispose des primes maladie provisoires pour les deux tiers des assurés suisses. Sur la base de ces primes, comparis.ch a calculé que la hausse pour l'an prochain serait de 11 %. Elle serait donc inférieure aux 15 % calculés par l'Office fédéral de la Santé Publique. De plus, il s'avère que les assurés seraient concernés de façon très différenciée par les augmentations de primes.

Les caisses maladie avaient jusqu'à fin juillet pour soumettre leurs primes 2010 à l'Office fédéral de la Santé Publique (OFSP). Lequel contrôle à présent les primes et, s'il n'a aucune objection à apporter, les autorisera. comparis.ch, le comparateur sur internet, dispose des primes provisoires de 35 caisses maladie, assurant ensemble deux tiers de la population suisse. Alors, sur la base des primes provisoires communiquées par les caisses, comparis.ch a calculé la hausse moyenne des primes l'an prochain : 11 % . (1) Or en mai, les premiers pronostics divulgués par l'OFSP faisaient état d'une hausse de 15 %. « L'augmentation des primes serait donc moins forte que prévue et correspondrait environ aux niveaux de 2002 et 2003. A l'époque aussi, on avait fortement ponctionné les réserves des caisses au cours des années précédentes pour répondre à la pression politique » rappelle Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, le comparateur sur internet.

De grandes disparités entre les caisses maladie
Les assurés subiront la hausse de façon inégale. Ainsi, les assurés s'en tireront à relativement bon compte chez certaines caisses, en encaissant une hausse moyenne de 7 %. A l'opposé, certaines caisses pratiqueront des hausses entre 20 et 25 %. Comme tous ces chiffres sont des moyennes, il est possible qu'au cas par cas les augmentations soient encore plus élevées, ou encore plus modérées.

Du côté des caisses, la réserve est de mise
Il est frappant de voir avec à quel point les caisses rationnent les informations sur les primes qu'elles ont soumises. « Bien que les primes aient déjà été calculées, beaucoup de caisses tardent à dévoiler des informations sur leurs primes de l'an prochain. Manifestement, aucune ne veut être la première à annoncer une forte augmentation » décrypte R. Eisler.

(1) Les calculs ont été pondérés en fonction du nombre d'adhérents de chaque caisse et incluent tous les cantons, les tranches d'âge, les niveaux de franchise et les modèles d'assurance.

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100588691> abgerufen werden.